

disposait et qui permettraient de comparer le taux des subventions accordées aux producteurs de grain des États-Unis et du Canada. Plus tard, j'ai reçu une réponse où l'on me disait que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) ignorait l'existence des documents que je demandais. On peut s'étonner de la signification de tout cela. Ou bien le gouvernement mentait, et je n'accuserai pas le ministre de l'Agriculture d'avoir menti, ou bien il ne possède pas ces chiffres. Autrement dit, le gouvernement lance-t-il cette offensive d'envergure contre l'économie de l'Ouest du pays sans même savoir quelles incidences elle aura sur notre commerce international? Les États-Unis, bien sûr, subventionnent de diverses façons leurs producteurs de grains. Une grosse partie de leur grain est transporté par chalands sur le Mississippi et le Missouri, un système de transport qui est maintenu par le Corps of Army Engineers des États-Unis. Il s'agit d'une subvention aux producteurs de grain américains.

Les producteurs de grain canadiens font face à un grand nombre d'obstacles que connaissent aussi leurs collègues du Dakota du Nord et du Montana, qui sont très éloignés des ports d'expédition. Le système américain permet d'accorder de l'aide aux producteurs de grain au titre du transport, tandis que les producteurs canadiens ne reçoivent qu'une subvention indirecte appelée subvention du Nid-de-Corbeau. C'est agir de façon totalement irresponsable que de priver de cette aide les cultivateurs de grain de l'Ouest. Mais comment s'attendre à autre chose d'un gouvernement qui a ébranlé la base de la Confédération canadienne depuis qu'il a repris le pouvoir en 1980? Le sort que l'on fait à l'Ouest du Canada par le biais de la Constitution et d'autres politiques relatives aux ressources est inexcusable. Cette offensive se poursuit grâce à ce projet de loi présenté par un gouvernement qui a peu de représentants dans l'Ouest du pays et qui n'a pas reçu de mandat des Canadiens de cette région qui en subiront les répercussions néfastes.

M. Pepin: Cela ne vous empêche pas de juger le Québec.

M. de Jong: Monsieur le Président, le genre d'opposition que soulèvent les députés assis à ma droite me laisse un peu perplexe et inquiet. Pour tout dire, leurs commentaires portent à confusion. Ils soulèvent de nombreux arguments très différents. Bien sûr, le parti conservateur a de nombreux intérêts à protéger. Il obtient l'appui du secteur des ressources primaires et nous savons tous que ce parti aimerait que cette loi soit adoptée. Ainsi, les conservateurs ont des dettes, qu'ils doivent honorer, envers les industries du charbon et du bois, etc.

M. Pepin: Vous avez dit, il me semble, que tout le monde était contre ce projet de loi.

M. de Jong: Les conservateurs estiment qu'ils doivent protéger les intérêts opposés des producteurs de grain et des éleveurs. Certains éleveurs, mais pas tous, croient qu'il s'agit essentiellement d'une bonne loi et que les taux statutaires doivent être changés. Beaucoup d'entre eux croient que cette loi leur sera avantageuse et qu'elle attirera les usines de transformation vers l'Ouest du Canada. En fait, monsieur le Président, je serais très heureux que les usines de transformation aillent s'implanter dans l'Ouest. Après tout, la majeure partie de notre bœuf y est produit. Mais je ne suis pas convaincu que la suppression du taux statutaire du Nid-de-Corbeau incitera un plus grand nombre d'usines de transformation à s'établir dans l'Ouest et favorisera une meilleure production de bœuf.

M. Malone: Pourquoi pas?

Transport du grain de l'Ouest—Loi

M. de Jong: Je vais vous dire pourquoi. Au printemps dernier, monsieur le Président, j'ai pris une semaine de congé de la Chambre et j'ai visité longuement le Dakota du Nord et le Montana. J'ai parlé aux exploitants d'éleveurs à grain, aux producteurs de grain et au «commissaire à l'agriculture» de l'État du Dakota du Nord. J'ai parlé à toutes sortes de personnes qui œuvrent dans le secteur agricole de ces deux États. Que m'ont-ils dit? Je leur ai dit qu'il n'existe pas de taux statutaire au Dakota du Nord et au Montana et que nous avons le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau qui n'existe pas là-bas. Je leur ai demandé s'ils croyaient que cela les avait avantagés en ce qui concerne la production de bœuf et les usines de transformation? Ils m'ont dit non, en ajoutant qu'ils n'avaient pas d'usines de transformation au Dakota du Nord. Ils en ont une au Manitoba et ont une minoterie au Dakota du Nord qui bénéficie de subventions de l'État. Mais les producteurs de bœuf de ces deux États n'en retirent pas des bénéfices énormes. Ils n'ont pas à proprement parler de minoteries parce qu'il coûte moins cher d'expédier le bétail sur pied que sous forme de produits finis dans des wagons réfrigérés.

M. Althouse: Parce que c'est le producteur qui paie.

M. de Jong: C'est malheureusement la dure réalité économique. La tentative du gouvernement de séduire les producteurs de bœuf de l'Ouest pour qu'ils appuient la modification du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau au détriment de leurs confrères qui produisent du grain, constitue l'une des plus détestables manœuvres de séduction de la part du gouvernement.

M. Blais: Ne soyez pas ridicule.

M. de Jong: Je crains qu'un grand nombre de mes collègues conservateurs de la droite aient succombé à cette séduction.

J'aimerais qu'on fasse des études honnêtes, monsieur le Président, qui indiqueraient le niveau d'amélioration de la production de bœuf dans l'Ouest du Canada, et le nombre de nouvelles sociétés de salaison qui ouvriront leurs portes si ce projet de loi est adopté. Si l'on peut en juger de l'expérience du Dakota du Nord et du Montana, les producteurs de bœuf de l'Alberta et de la Saskatchewan n'en retireront que de minces avantages.

M. Pepin: Vous vous plaignez ensuite que vous ne pouvez transformer vos produits.

M. de Jong: Monsieur le Président, je vois que mon tour achève et je vais donc...

M. Blais: Dans le sens électoral aussi.

M. de Jong: Je vais vous donner une idée de ce que sera ma prochaine intervention sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Je tenterai de percer certaines des contradictions qui émanent du gouvernement. Nous nous rapprochons de 1984, date qui m'a toujours fasciné à cause du roman «1984» de George Orwell que j'ai lu à l'école secondaire. Dans ce livre, l'auteur parle de «double think» et «double speak». Les mots n'étaient plus jamais utilisés dans leur sens véritable. Le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Transports (M. Pepin) ont traité les membres de mon parti de réactionnaires. Je reparlerai de cette déformation des mots à la prochaine occasion parce que qualifier de réactionnaires ceux qui s'efforcent de sauvegarder le mode de vie rurale, de sauver de nombreux petits cultivateurs de la Saskatchewan pour qu'ils puissent continuer à être économiquement viables, constitue un exemple